

Action n°2.3.1		Mise en place d'un dialogue territorial										
Objectifs	Meilleure communication entre les acteurs											
Priorité	1											
Axe(s) de travail	Connaissance / conservation / sensibilisation / appui technique / transversal											
Calendrier		2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	
	Constitution et animation d'un dialogue territorial											
Échelles de travail	Echelle globale											
Contexte	Les acteurs intervenants sur ce territoire sont nombreux et leurs activités variées (voir schéma p.43). L'information sur les enjeux écologiques présents sur la Costière rhodanienne n'est sans doute aujourd'hui pas suffisante auprès du monde viticole, des services de l'état ou encore des collectivités menant parfois à des destructions d'individus d'espèces ou d'habitats menacés par méconnaissance.											
	Un meilleur dialogue et une meilleure sensibilisation permettrait de faire connaître à tous et toutes les enjeux écologiques présents sur la Costière et en particulier sur les 3 sites identifiés, entraînant mécaniquement une meilleure prise en compte et des mesures de préservation.											
	Cette action vise à améliorer le dialogue territorial via des outils de concertation et de communication entre les différents protagonistes (structures naturalistes, services de l'état, profession viticole et élus).											
Description	1 – Etablir une possibilité de dialogue entre des mondes professionnels qui n'ont pas l'habitude de traiter des affaires ensemble. Il est proposé d'organiser régulièrement des réunions afin d'échanger sur les différents points de vue et approches de chaque acteur.											
	2- La transmission des données faune, flore et habitat à enjeux est proposée sous forme de porters à connaissance sur des secteurs ciblés ;											
	Le lien avec les autres PNA du territoire doit également être fait : PNA Pies-grièches, PNA Léopard ocellé, etc.											
Action(s) associée(s)	Action 2.2.3											
Indicateurs de résultats	Nombre de réunions organisées, nombre de personnes rencontrées, comptes-rendus de réunions, nombre de porters à connaissance transmis, nombre d'appels à contribution et nombre de réponses à sollicitation											
Éléments de budgétisation	56 jours soit 33 150 € dont 12 jours pour des partenaires.											
Animateur.trice.s de l'action	CBNMC											
Partenaires potentiels	Structures naturalistes, OFB, bureaux d'études, Observatoire de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes, Syndicats viticoles, Chambres d'agricultures.											